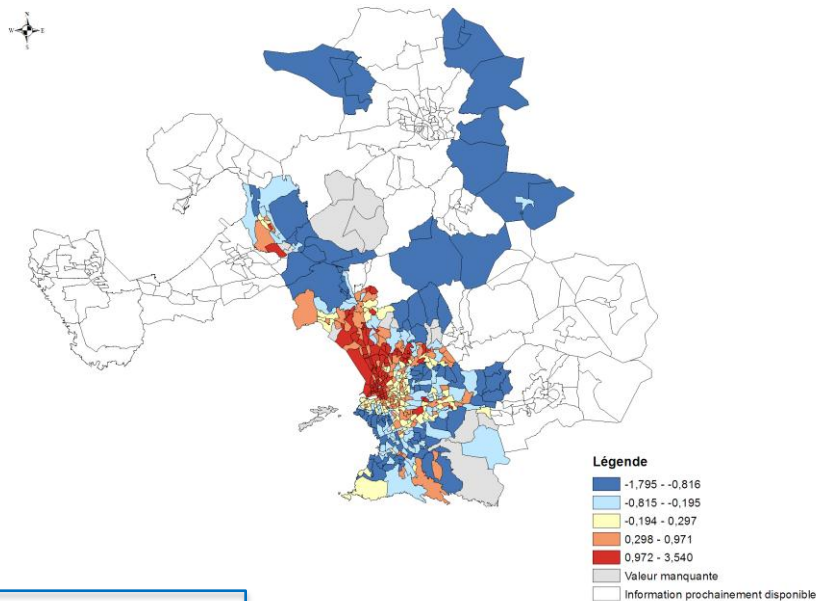


Distribution spatiale de l'indice de défaveur

Agglomération de Marseille



Equit'Area
Département environnemental
et inégalités sociales de santé
EHESP/IRSET- U1085
2012

Sources des données :

Les données sont issues du recensement de la population française réalisé en 1999 par l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etude Economiques).

Méthode :

L'unité spatiale retenue est l'IRIS (Ilots regroupés pour l'Information Statistique), qui compte environ 2000 habitants en moyenne.

L'indice de défaveur est construit par des analyses en composantes principales successives réalisées à partir d'une sélection de 52 variables socio-démographiques.

La valeur de l'indice par IRIS est calculée à partir de la combinaison linéaire des 19 variables les plus discriminantes.

Cet indice est ensuite catégorisé en cinq classes selon les quintiles de la distribution.

Commentaires :

La distribution spatiale de l'indice de défaveur dans l'agglomération de Marseille met en évidence un gradient socio-économique. Les quartiers les plus défavorisés sur le plan socio-économique (colorés en rouge et orangé) se situent principalement à l'ouest de la ville de Marseille, qui correspond au port et aux docks. Plus on s'éloigne de cette zone, plus la valeur de l'indice diminue, laissant la place aux quartiers privilégiés (IRIS colorés en bleu) en périphérie de Marseille.

Nota: les information pour certains IRIS (blancs) seront complétées ultérieurement. Les IRIS grisés ne sont pas des secteurs d'habitation, selon l'INSEE